

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

Troisième session ordinaire  
du Conseil d'administration

Rome, 11-14 octobre 2004

## PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du  
jour

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.3/2004/8-B/4**  
1er septembre 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT – ÉTHIOPIE 10362.0

### Favoriser la protection et la promotion des moyens d'existence

Nombre de bénéficiaires	3,8 millions (secours 1,7 million; redressement 2,1 millions)
Durée du projet	Trois ans (1er janvier 2005–31 décembre 2007)
Volume de l'aide alimentaire du PAM	1 401 743 tonnes
<b>Coût (dollars E.-U.)</b>	
Coût total pour le PAM	780 052 528
Coût des produits alimentaires pour le PAM	368 948 718

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## RESUME

L'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés du monde, qui se situe au 169ème rang sur 175 pays selon l'indicateur de développement humain. L'insécurité alimentaire est le plus souvent chronique, touchant 10 pour cent de la population de 72 millions. Les interventions d'urgence ont été les plus nombreuses, représentant une moyenne annuelle de 870 000 tonnes d'aide alimentaire entre 1994 et 2003. En 2003, le PAM est venu en aide à 4,6 millions de personnes parmi les 13 millions d'Éthiopiens qui avaient besoin de secours d'urgence, chiffre jamais encore atteint. Les interventions d'urgence ont sauvé des millions de vies, mais l'indigence s'est aggravée, les actifs se sont effrités et la vulnérabilité a augmenté.

En 2003, le gouvernement, les donateurs, les institutions des Nations Unies et les organisations non gouvernementales ont lancé la nouvelle coalition en faveur de la sécurité alimentaire, dont l'objectif est d'assurer dans un délai de cinq ans la sécurité alimentaire à 5-6 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique et d'améliorer sensiblement la sécurité alimentaire pour 10 millions d'autres personnes; ce plan prévoit également de faire bénéficier d'une protection sociale 5-6 millions de personnes à compter de janvier 2005. Un financement multi-annuel, le passage à une programmation axée sur des contributions en espèces, un accroissement des travaux communautaires/publics, des transferts de fonds pour des interventions sanitaires, une alimentation de complément ciblée, des connexions avec des programmes plus larges sur la sécurité alimentaire et une harmonisation de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation en sont les principales caractéristiques.

L'intervention a pour objectifs de sauver des vies, de protéger les moyens d'existence dans les situations de crise, d'améliorer la résistance aux chocs et de favoriser l'amélioration des conditions de nutrition et de santé des enfants, des mères et des autres groupes vulnérables. Les composantes des secours prévoient des distributions générales de vivres et de vivres pour la création d'actifs à l'intention des communautés souffrant d'insécurité alimentaire qui ont été touchées par de graves et imprévisibles pénuries de vivres. Parmi les composantes du redressement figurent les activités à fort coefficient de main-d'œuvre axées sur la création d'actifs productifs pour les bénéficiaires aptes au travail dans les communautés qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique et une alimentation supplémentaire ciblée pour les enfants et les femmes vulnérables.

Le renforcement des capacités aux échelons institutionnel et communautaire sera une priorité. Les questions d'égalité entre les sexes et du VIH/SIDA occupent une place centrale. Des méthodes de gestion axée sur les résultats seront mises au point avec les partenaires d'exécution, notamment un système de suivi-évaluation pour mesurer l'efficacité de l'appui du PAM. À mesure que le programme de protection sociale du gouvernement garantira une plus grande sécurité alimentaire pour la population ciblée, le PAM prendra des mesures de retrait afin qu'une partie de la population ciblée renonce aux activités axées sur les vivres.



En moyenne, 387 000 enfants de moins de 5 ans et 313 000 femmes enceintes et mères allaitantes recevront une aide sous forme de complément alimentaire ciblé. Le total des besoins alimentaires est de 1 401 743 tonnes, soit 1 236 407 tonnes, plus une réserve de 165 336 tonnes. Le coût des produits alimentaires s'élève à 368 948 718 dollars; le coût total pour le PAM est de 780 052 528 dollars.

## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve l'IPSR Éthiopie 10362.0, "Favoriser la protection et la promotion des moyens d'existence" (WFP/EB.3/2004/8-B/4).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



---

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

### Contexte de la crise

1. L'Éthiopie est l'un des pays les plus pauvres et les moins avancés du monde, se situant au 169<sup>ème</sup> rang sur 175 pays selon l'indicateur du développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au 139<sup>ème</sup> rang des 144 pays inscrits à l'indicateur sexospécifique du développement humain du PNUD. La population est évaluée à 72 millions d'habitants (2004<sup>1</sup>), dont des millions vivent dans une pauvreté totale. Les principaux indicateurs de pauvreté témoignent de graves difficultés pour parvenir à un développement économique et social durable.
2. Les indicateurs de développement de l'Éthiopie sont bien inférieurs à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne et les pays les moins avancés dans le rapport du PNUD sur le développement humain pour 2004: la parité du pouvoir d'achat du produit intérieur brut par habitant est de 810 dollars, l'une des plus faibles au monde, le chiffre correspondant pour l'Afrique subsaharienne étant de 1 831 dollars. Plus de 44 pour cent de la population est sous-alimentée, 47 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans présentent une insuffisance pondérale et 52 pour cent un retard de croissance. Le nombre de personnes âgées de 15 à 49 ans qui vivent avec le VIH/SIDA est de 4,6 millions, soit 6 pour cent de la population, ce qui influe sur le développement économique. L'espérance de vie à la naissance est de 45,5 ans. Les périodes de sécheresse répétées aggravent les problèmes de santé, dont les insuffisances en oligo-éléments et les maladies transmissibles.
3. L'aide publique au développement pour l'Éthiopie s'est située en moyenne à 13 dollars par personne et par an entre 1998 et 2002, contre 23 dollars pour l'Afrique subsaharienne et 21 dollars pour les pays les moins avancés; 30 pour cent de l'aide publique au développement a été utilisée pour des secours humanitaires, contre seulement 8 pour cent pour l'agriculture et 10 pour cent pour les infrastructures de transport. Au cours des sept dernières années, l'aide alimentaire importée a représenté 7 pour cent de la consommation annuelle de céréales du pays.
4. D'après le recensement réalisé en 1994 par l'Organisme central de statistique, 84 pour cent de la population est rurale et 16 pour cent est urbaine. Le taux annuel de croissance est de 2,4 pour cent<sup>2</sup>. Le pays est tributaire de l'agriculture, qui fournit 45 pour cent du produit intérieur brut; 84 pour cent de la population vivent d'activités agricoles. Les ménages ont de petites exploitations et les cultures sont presque toutes pluviales. Les mauvaises récoltes entraînent un déficit alimentaire des ménages.
5. L'insécurité alimentaire en Éthiopie a pris des proportions alarmantes et la sécheresse a eu des incidences sur une large proportion de la population. Le changement climatique, les technologies insuffisantes, la forte pression démographique, la dégradation des sols et les problèmes de nutrition et de santé ont tous contribué à causer une insécurité alimentaire chronique et passagère de plus en plus grave qui est encore accentuée par des investissements insuffisants et peu judicieux en matière de développement.

---

<sup>1</sup> PNUD, projection de variante moyenne.

<sup>2</sup> PNUD, projection de variante moyenne.



## Analyse de la situation

6. L'Éthiopie est un pays à faible revenu et à déficit vivrier. L'insécurité alimentaire chronique touche 10 pour cent de la population; en 2003, un chiffre record de 13 millions d'Éthiopiens ont eu besoin d'une aide d'urgence. Même dans les années normales, de nombreux ménages ne peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et dépendent en partie de l'aide alimentaire. Au cours des dix dernières années, 870 000 tonnes d'aide alimentaire en moyenne ont été fournies par an, principalement par le biais d'interventions d'urgence. Des millions de vies ont été sauvées, mais l'indigence s'est aggravée, les avoirs de la population se sont effrités et la vulnérabilité s'est accrue. L'Éthiopie se trouve depuis de trop nombreuses années dans un état de crise alimentaire quasi-permanente
7. L'accès des ménages aux vivres est extrêmement limité. Dans les régions où l'insécurité alimentaire est chronique, les petits exploitants produisent en règle générale de quoi couvrir une partie de leurs besoins annuels de céréales et dépendent du marché et de l'aide d'urgence pour le reste. Les sources de revenus non agricoles sont rares et le pouvoir d'achat est limité. Les sources d'aliments pour les bénéficiaires de l'aide alimentaire<sup>3</sup> sont la production intérieure (36 pour cent), l'aide alimentaire (31 pour cent), les achats (28 pour cent) et les dons et prêts (5 pour cent). Une femme est à la tête de 25 pour cent des ménages pauvres. Les marchés fonctionnent mal en raison de la demande insuffisante, de la mauvaise information et du caractère rudimentaire des infrastructures de transport. Les ménages font face à la situation en désinvestissant —par exemple en vendant des actifs et des animaux— en exploitant les ressources communes de l'environnement, ou en migrant pour chercher désespérément un emploi.
8. La sous-alimentation est à l'origine de 58 pour cent des décès chez les enfants âgés de moins de 5 ans<sup>4</sup>. Les causes en sont notamment des aliments peu nourrissants, un mauvais accès aux services de santé, l'insuffisance et la mauvaise qualité de l'eau, la carence de soins maternels et infantiles, et également les maladies infectieuses, notamment le paludisme et le VIH/SIDA. L'insécurité alimentaire favorise les comportements à risque, une alimentation insuffisante accélère l'arrivée du VIH/SIDA et les soins aux patients deviennent alors un fardeau débilant pour la famille.

## Politiques et programmes de redressement du gouvernement

9. La lutte contre la pauvreté demeure l'objectif central du programme de développement durable et de lutte contre la pauvreté de l'Éthiopie, dans lequel la sécurité alimentaire et le développement agricole sont des domaines prioritaires. Le projet du Millénaire continuera d'appuyer les plans de lutte contre la pauvreté de l'Éthiopie en visant à atteindre les objectifs de développement du Millénaire d'ici 2015.
10. Au milieu de l'année 2003, le gouvernement a lancé la Nouvelle coalition en faveur de la sécurité alimentaire en mettant au point avec des donateurs, des institutions des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG) un programme visant à assurer dans un délai de cinq ans la sécurité alimentaire à 5–6 millions de personnes et à améliorer sensiblement la sécurité alimentaire pour 10 autres millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire. Les quatre grands axes de ce programme sont les suivants: i) disponibilité de vivres, ii) accès aux vivres, iii) utilisation des vivres, et iv) accès aux terres/à la réinstallation. Des engagements indicatifs de 1 milliard de dollars, dont une

---

<sup>3</sup> PAM, *Food Aid Use and Impact Survey*, 2003.

<sup>4</sup> Ministère de la santé, projet de plan-cadre pour une politique de la nutrition nationale, analyse de profils 2001.



contribution substantielle du gouvernement, ont été annoncés lors de la réunion du Groupe consultatif qui a eu lieu à Addis-Abeba en décembre 2003.

11. Il a été décidé qu'une protection sociale pour 5–6 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique devrait être conçue et mise en place dès que possible. Les autres caractéristiques connexes de ce programme sont le financement multi-annuel, une tendance à privilégier la programmation axée sur les contributions en espèces, l'intensification des activités publiques/communautaires, l'alimentation ciblée, l'établissement de connexions avec des programmes plus larges en matière d'insécurité alimentaire et des structures harmonisées pour la budgétisation, la conception ainsi que le suivi-évaluation.
12. L'année 2004 a été une année de transition, pendant laquelle s'est instaurée une plus large collaboration pour la mise au point du programme de protection sociale. La mise en oeuvre de ce programme commencera en janvier 2005 au plus tard et les activités menées en 2004 iront dans toute la mesure du possible dans le sens des orientations convenues.
13. Sous réserve d'évaluations réalisées par plusieurs institutions, des appels humanitaires conjoints en faveur d'une aide alimentaire pourraient être lancés en plus de l'aide nécessaire aux populations qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique.
14. Au début de 2004, le gouvernement a légiféré en vue de procéder à une profonde réforme des institutions: le Ministère de l'agriculture et du développement rural reste responsable de la Commission de prévention des catastrophes et de planification préalable (DPPC) et a créé un Bureau de coordination de la sécurité alimentaire (FSCB), la première s'occupant uniquement des situations d'urgence, tandis que le deuxième coordonnera la programmation en matière de sécurité alimentaire, dont les mesures de protection sociale.

## Justification

15. Le gouvernement, reconnaissant qu'il est indispensable mais non suffisant de faire face aux besoins annuels au moyen d'une aide d'urgence, a lancé un plan stratégique destiné à protéger les groupes vulnérables qui souffrent d'insécurité alimentaire et à permettre des investissements axés sur la sécurité alimentaire ayant des effets productifs à long terme. Ce programme permettra d'effectuer des transferts axés principalement sur les investissements au niveau communautaire en protégeant les groupes chroniquement vulnérables contre une nouvelle aggravation de leur situation et en autorisant des investissements dans des actifs productifs afin de permettre une participation aux programmes de développement axés sur l'amélioration de la sécurité alimentaire. Des résultats tangibles sont attendus d'ici trois ans. Des donateurs et des institutions apporteront un appui conjoint au programme dans un cadre de planification harmonisé. Ce programme portera sur 242 districts où l'insécurité alimentaire est chronique; le PAM fournira une partie des ressources sous forme d'aide alimentaire.

---

## STRATEGIE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT

### Besoins des bénéficiaires

16. L'évaluation des besoins alimentaires et des moyens de subsistance fait normalement partie du système d'alerte rapide et de programmation des ressources pour lutter contre l'insécurité alimentaire chronique ou temporaire. Le groupe de travail des services de protection sociale du gouvernement/des donateurs continuera de poser les bases de la mise



en oeuvre du programme, du ciblage et des stratégies, y compris l'interruption des activités liées à la distribution de vivres.

17. L'indice de vulnérabilité chronique, qui permet de déterminer les districts qui ont besoin de mesures de redressement sous forme de protection sociale et d'alimentation complémentaire ciblée, par exemple, est l'instrument de ciblage du PAM. Il fait appel aux méthodes d'évaluation rapide en milieu rural dans les zones de redressement afin d'établir des références pour l'évaluation des changements. Le ciblage à l'échelon de la communauté servira de point de départ pour la sélection des bénéficiaires de l'assistance.
18. Les évaluations du gouvernement, l'indice de vulnérabilité chronique et l'évaluation rapide en milieu rural ont confirmé que les ménages qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique manquent de ressources, ont peu d'actifs et souffrent de sécheresses récurrentes et de difficultés environnementales. Les femmes courent plus de risques lorsqu'elles se trouvent confrontées à un choc extérieur. Ces ménages ont besoin d'une assistance prévisible et bien planifiée pour faire face à leurs besoins alimentaires de base.
19. Des évaluations menées par plusieurs institutions sous la direction du gouvernement auront lieu au moins deux fois par an dans les districts vulnérables afin d'en déterminer les besoins. Les ménages qui souffrent momentanément de graves pénuries alimentaires dans des zones touchées par des catastrophes recevront des secours saisonniers ciblés sous forme d'aide alimentaire.
20. La malnutrition parmi les mères et les enfants est généralisée dans les populations qui souffrent d'insécurité alimentaire chronique et temporaire. Tous les groupes d'âge sont touchés, mais les groupes les plus menacés sont les nourrissons, les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, qui ont besoin de rations supplémentaires d'aliments enrichis pour satisfaire leurs besoins nutritionnels accrus.

### **Rôle de l'aide alimentaire**

21. Les secours alimentaires sauvent des vies et améliorent l'accès aux vivres en période de catastrophe prévisible dans les districts touchés par une insécurité alimentaire chronique et les autres. Un assortiment alimentaire complet sera distribué pour répondre aux besoins urgents des ménages en attendant qu'ils disposent de leurs propres ressources alimentaires.
22. L'alimentation de complément sera décisive pour réduire la malnutrition et annuler les effets de la faim passagère chez les mères et les enfants âgés de moins de 5 ans. Elle viendra également à l'appui d'un programme amélioré de sensibilisation aux initiatives de survie en faveur des enfants mis en oeuvre par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le gouvernement sous forme de messages concernant l'immunisation, l'hygiène, la vitamine A et le déparasitage, la planification familiale et la santé et aussi d'informations sur le VIH/SIDA.
23. Pour les personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique, des rations seront distribuées pour combler les insuffisances alimentaires des ménages et éviter les mesures de survie négatives. Des activités vivres pour la création d'actifs (VCA) assureront un transfert prévisible au bénéfice des familles souffrant d'insécurité alimentaire, qui entreprendront des activités communautaires à fort coefficient de main-d'œuvre pour protéger et créer des actifs et atténuer la sensibilité aux chocs. Un transfert de vivres se fera en faveur des personnes qui ne sont pas en mesure de travailler.



24. La valeur de l'assortiment alimentaire est légèrement inférieure à la moyenne nationale du salaire quotidien non compétitif, qui est compris entre 6 et 8 birr<sup>5</sup>, de façon à réserver la participation au programme uniquement aux ménages qui vivent dans l'insécurité alimentaire chronique. Les valeurs alpha des produits de base figurant dans l'assortiment alimentaire varient entre 0,8 et 1,2<sup>6</sup>.

## Approches de l'intervention

25. Cette intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) prendra la relève de l'opération d'urgence 10030.3, en ciblant des groupes de bénéficiaires analogues dans des endroits analogues.
26. Le programme de protection sociale de l'Éthiopie comprend des activités communautaires et des transferts aux ménages qui ne sont pas en mesure de participer à ces activités. Les mesures de protection sociale pourront être élargies: d'autres groupes souffrant d'insécurité alimentaire pourront en bénéficier grâce à l'intégration de ressources de secours dans les activités de protection sociale en cours. Cette intervention utilisera le Manuel d'application du programme du gouvernement pour les mesures de protection sociale. Des activités telles que l'action communautaire, l'amélioration des exploitations et la protection de l'environnement seront choisies par les communautés et intégrées dans les plans de protection sociale à l'échelon du district conformément à l'importance que le gouvernement accorde à la décentralisation et à l'autonomisation des communautés.
27. Le PAM mettra à profit l'expérience qu'il a acquise, dans le cadre du programme de pays, de l'approche participative de la planification à l'échelle locale et des normes techniques pour la création d'actifs. Cette méthode améliore la prise en mains et la gestion par les populations locales ainsi qu'une utilisation viable. Les activités visant à encourager la création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre correspondront aux normes nationales de travail et de qualité et tiendront compte de l'écosystème, notamment des habitants et de leurs activités économiques.
28. Les Engagements renforcés du PAM en faveur des femmes constitueront un principe directeur. La planification participative et le choix des actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre répondront aux besoins des femmes et amélioreront leur statut et leur participation dans les communautés et les comités.
29. L'approche du PAM consiste à apporter une alimentation complémentaire ciblée à l'appui des interventions sanitaires afin de répondre aux besoins nutritionnels accrus des enfants et des femmes vulnérables.

## Évaluation des risques

30. Les risques ci-après sont prévisibles:
- Le programme de protection sociale du gouvernement part de l'hypothèse que des ressources suffisantes sont engagées sur une base multi-annuelle prévisible. Le PAM et les donateurs devront trouver les moyens de garantir ces ressources. L'appui à la protection sociale fourni par les partenaires d'exécution sous forme de liquidités et/ou de produits alimentaires devrait être suffisant et fourni en temps utile pour répondre

<sup>5</sup> Environ 0,70/0,90 dollars. En juillet 2004, 8,63 Birr = 1 dollar E.-U.

<sup>6</sup> Il s'agit du rapport entre le prix sur le marché local et le coût total pour le PAM de la livraison à la localité. Les valeurs alpha varient considérablement, mais si elles sont nettement inférieures à 1,0, il est nécessaire d'étudier avec attention d'autres solutions éventuelles.



aux besoins des régions qui n'entrent pas dans le champ d'action du PAM, faute de quoi les résultats attendus pourraient ne pas se produire dans les délais fixés, en particulier la suspension progressive des activités de distribution de vivres.

- Un appui suffisant pour le renforcement des capacités est indispensable pendant toute la durée du programme. Une planification communautaire participative, des normes techniques appropriées et des qualifications renforcées en matière de programmation administrative et de budgétisation sont nécessaires pour obtenir les résultats escomptés.
- Les activités bénéficiant de l'appui de l'IPSR doivent être intégrées dans les plans et les budgets d'instauration de la sécurité alimentaire à l'échelon des districts, faute de quoi les résultats en matière de sécurité alimentaire plus larges seront limités.
- Les plans interinstitutions d'intervention d'urgence devraient être revus à intervalles réguliers afin de prévoir les besoins éventuels de secours en cas de catastrophes naturelles qui dépasseraient les ressources de la présente IPSR; une opération d'urgence pourrait alors s'imposer.

## But et objectifs

31. Cette intervention va dans le sens de l'objectif de la Nouvelle coalition en faveur de la sécurité alimentaire en Éthiopie, qui vise à garantir la sécurité alimentaire de 5–6 millions de personnes touchées par une insécurité alimentaire chronique et à améliorer sensiblement la sécurité alimentaire de 10 millions d'autres personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire dans un délai de cinq ans.
32. Les principaux objectifs sont les suivants: i) sauver des vies dans les situations de crise, ii) protéger les moyens d'existence dans les situations de crise et améliorer la résistance aux chocs, et iii) contribuer à l'amélioration de la nutrition et de la santé des enfants, des mères et autres groupes vulnérables.

---

## PLAN D'EXECUTION

### Principales composantes de l'intervention

33. Voici les principales composantes de l'IPSR:
  - **secours prolongés:** distribution générale de vivres et VCA pour les communautés atteintes d'insécurité alimentaire qui ont été touchées par des pénuries de vivres graves et imprévisibles;
  - **première composante du redressement:** activités actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre efficaces, activités VCA améliorées dans les districts où l'insécurité alimentaire est prévisible, menée par des bénéficiaires aptes au travail dans les collectivités vivant dans l'insécurité alimentaire chronique; et
  - **deuxième composante du redressement:** alimentation complémentaire ciblée pour les enfants et les femmes vulnérables.



## Bénéficiaires, besoins et assortiment alimentaire

34. Les renseignements sur les caractéristiques de la population bénéficiaire sont tirés de l'enquête du PAM sur l'utilisation et l'impact de l'aide alimentaire de 2003. Le tableau 1 fournit des données démographiques sur les ménages bénéficiaires dans les principales régions.

<b>TABLEAU 1: DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES SUR LES MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES, PAR RÉGION</b>							
	<b>Afar</b>	<b>Amhara</b>	<b>Oromiya</b>	<b>SNNPR</b>	<b>Somali</b>	<b>Tigray</b>	<b>Total</b>
Population rurale en 2004 (en millions)*	1,3	16,4	21,6	12,6	3,4	3,4	<b>59</b>
% de femmes et de filles*	47	49	49	50	49	50	<b>49</b>
% d'enfants de moins de 5 ans*	15	14	18	14	17	14	<b>15</b>
<b>Ménages**</b>							
Taille moyenne	6,7	5,2	6,2	6,2	6,6	5,3	<b>5,9</b>
% dirigés par une femme	17	16	12	14	29	21	<b>17</b>
Age moyen du chef de famille	43	46	44	44	43	51	<b>45</b>
% de membres productifs	46	33	27	32	37	30	<b>33</b>

Sources: \*Organisme central de statistique; \*\*FAUIS, 2003.

35. En moyenne, 17 pour cent des ménages sont dirigés par une femme; la proportion supérieure à la moyenne dans certaines régions, Somali par exemple, s'explique par la migration traditionnelle des hommes avec leurs troupeaux. Les ménages de bénéficiaires ciblés comptant en moyenne 5,9 personnes, contre une moyenne nationale de 4,8, ce qui montre que les familles ciblées sont plus nombreuses et souvent plus pauvres. Les ménages sont plus grands dans les régions pastorales, par exemple Afar et Somali.

36. Les populations pastorales et agropastorales se trouvent principalement dans les régions d'Afar, de Somali et dans la partie méridionale d'Oromiya. D'autres régions vivent en grande partie de l'agriculture; la population pratique notamment les cultures vivrières, l'agriculture mixte, l'élevage et les activités ménagères et non agricoles. Parmi les agriculteurs tributaires des cultures et les éleveurs, les groupes vulnérables se composent d'enfants de moins de 5 ans, de femmes enceintes et de mères allaitantes, de malades et des personnes âgées.

37. Le nombre moyen des personnes qui, chaque année entre 1999 et 2004, ont eu besoin d'une aide alimentaire pour satisfaire leurs besoins minimum, a été de 8,3 millions. Comme au cours des années précédentes, le PAM fournira une partie de l'aide alimentaire nécessaire; le reste sera couvert par des dons bilatéraux au gouvernement ou à des ONG. Le PAM s'emploiera donc à fournir environ 45 pour cent de l'aide alimentaire nécessaire pour l'intervention prolongée de secours et de redressement, qui portera sur 3,8 millions de bénéficiaires.



38. Pour les secours prolongés, le PAM prévoit qu'ils s'adresseront en moyenne à 1,7 million de personnes, l'effectif variant entre 2,4 millions et 1 million en fonction d'événements imprévisibles tels que la sécheresse. Ce nombre correspond à une part substantielle des besoins de secours passagers dans les districts bénéficiaires des actions de redressement et ailleurs.
39. Pour les activités de redressement, le nombre de bénéficiaires des activités "actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre" sera de 2,1 millions en moyenne, ce nombre diminuant à mesure que la distribution de vivres sera remplacée par des transferts d'espèces et que les besoins diminueront sous l'effet de la création d'actifs productifs.
40. Dans la composante redressement, plus de 50 pour cent des bénéficiaires seront des femmes; 55 pour cent des avantages directs et indirects iront aux femmes et allègeront leur charge de travail. Dans chaque communauté bénéficiant d'une aide, les ménages vulnérables souffrant d'insécurité alimentaire dirigés par une femme seront choisis pour recevoir une aide au redressement pendant toute la période considérée.
41. On estime que 387 000 enfants âgés de moins de 5 ans et 313 000 femmes enceintes et mères allaitantes recevront une alimentation complémentaire ciblée. Dans les zones d'insécurité alimentaire désignées pour bénéficier de secours ou de VCA à des fins de redressement, les femmes et les enfants constitueront un sous-groupe plutôt que des bénéficiaires supplémentaires.
42. Le tableau 2 récapitule le nombre projeté de bénéficiaires entre 2005 et 2007. Une réserve est prévue pour une alimentation de secours et une alimentation complémentaire en cas d'urgence si le nombre de bénéficiaires dépasse les besoins projetés.

**TABLEAU 2: PROJECTION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES, 2005–2007**

Bénéficiaires	2005	2006	2007	Réserve d'urgence*
Secours prolongés	1 700 000	1 700 000	1 700 000	1 125 000
Redressement—Création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre	2 100 000	2 100 000	1 800 000	
<b>Total partiel</b>	<b>3 800 000</b>	<b>3 800 000</b>	<b>3 500 000</b>	
Redressement—Alimentation complémentaire ciblée	910 513	685 730	503 628	1 092 616

\* Voir Mécanisme d'intervention d'urgence, page 20.

43. La ration normale représente 2 100 kcal par personne et par jour<sup>7</sup> et la ration complémentaire 1 100 kcal par personne et par jour. Les bénéficiaires qui reçoivent des rations normales et complémentaires recevront donc 3 200 kcal par personne et par jour. Le tableau 3 donne l'assortiment alimentaire pour les rations normales/VCA et pour les rations complémentaires ciblées.

<sup>7</sup> Sous réserve de la mise au point définitive du manuel d'application du programme de protection sociale du gouvernement.



**TABLEAU 3: ASSORTIMENT ALIMENTAIRE POUR LA DISTRIBUTION DE RATIONS NORMALES/VCA ET L'ALIMENTATION COMPLÉMENTAIRE CIBLÉE**

Assortiment alimentaire	kg/mois	g/jour	kcal/jour	Protéines/jour (g)	Matières grasses/jour (g)
Distribution alimentaire générale et VCA*	15,00	500	1 690	55	15
Céréales					
Légumineuses	1,50	50	169	11	1
Huile végétale (enrichie en vitamine A)	0,90	30	266	0	30,0
Sel iodé	0,15	5	-	-	-
<b>Total</b>	<b>17,55</b>	<b>585</b>	<b>2 125</b>	<b>66</b>	<b>46</b>
<b>Alimentation complémentaire ciblée</b>					
Aliments composés (enrichis en micronutriments)	6,25	208	790	37,4	12,5
Huile végétale (enrichie en vitamine A)	0,9	30	266	0	30,0
<b>Total</b>	<b>7,15</b>	<b>238</b>	<b>1 056</b>	<b>37,4</b>	<b>42,5</b>

\* Sel iodé pour les populations menacées de carence d'iode, après consultation avec l'unité de coordination de la nutrition d'urgence du gouvernement. L'UNICEF dirige l'activité de plaidoyer en faveur de l'iodisation du sel.

44. Le tableau 4 donne un résumé des besoins alimentaires par année et par activité.

**TABLEAU 4: BESOINS ALIMENTAIRES PAR ANNÉE ET PAR ACTIVITÉ**

Besoins (en tonnes)	2005	2006	2007	Total	Réserve d'urgence
Secours prolongés	177 775	177 775	177 800	<b>533 349</b>	118 463
Redressement—Création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre	183 003	183 003	156 882	<b>522 889</b>	
Redressement—alimentation complémentaire ciblée	78 122	58 836	43 211	<b>180 169</b>	46 873
<b>Total</b>	<b>438 900</b>	<b>419 614</b>	<b>377 894</b>	<b>1 236 407</b>	<b>165 336</b>

45. Les rations sont destinées aux ménages plutôt qu'aux communautés afin que les familles puissent avoir le contrôle des vivres. Elles sont distribuées tous les mois pour les distributions générales. Pour les activités de création d'actifs productif à fort coefficient de main-d'oeuvre, les rations seront distribuées au moyen d'un système de bons délivrés par le gouvernement avant l'exécution du travail et au moment où il est terminé. Les rations complémentaires ciblées sont distribuées tous les trois mois. L'aide alimentaire est généralement reçue au point de distribution par les hommes dans 54 pour cent des cas, par les femmes dans 36 pour cent des cas et par les enfants dans 10 pour cent des cas. De nombreux ménages envoient deux membres de la famille prendre les rations (FAUIS, 2003).



46. Dans près des trois quarts des ménages bénéficiaires, les femmes se chargent de l'utilisation de l'aide alimentaire, en l'utilisant particulièrement pour la consommation domestique dans l'intérêt des enfants (FAUIS, 2003).

### Sélection des activités

⇒ *Secours prolongés: distribution générale de vivres et VCA*

47. Les distributions générales de vivres couvriront les besoins pendant trois à neuf mois de l'année lorsque les communautés souffrent de pénuries imprévisibles de produits alimentaires. Les bénéficiaires participeront aux activités VCA lorsqu'ils en ont la possibilité: les bénéficiaires aptes au travail peuvent entreprendre des activités simples mais efficaces. Les personnes qui ne sont pas aptes au travail et ne peuvent faire appel à l'aide de leur famille ou de la communauté peuvent recevoir une aide sous forme de distribution générale gratuite de rations alimentaires. Chaque communauté estimera quelles sont les personnes qui y ont droit.

⇒ *Redressement: actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre*

48. Ces activités utiliseront beaucoup de main-d'œuvre pour créer des actifs qui produiront durablement des revenus à l'avenir. Les bénéficiaires aptes au travail recevront des rations alimentaires pour le travail accompli selon les normes nationales et les normes techniques appropriées.
49. Ces activités appliqueront l'approche participative de la planification à l'échelle locale. Les priorités locales, la date d'arrivée des ressources, les capacités, la disponibilité d'intrants complémentaires et les conditions agroclimatiques influenceront sur la planification. Dans les régions où les capacités sont insuffisantes, les activités seront dans un premier temps à faible technologie et à faible risque. Elles tiendront compte des besoins particuliers des femmes pour ce qui est des heures de travail et de la force physique.
50. Les activités remettront en état et créeront des actifs environnementaux et communautaires et encourageront les interventions communautaires visant à aider les groupes les plus vulnérables, en particulier les ménages dirigés par une femme. Le rétablissement de la base de ressources naturelles et la création d'une capacité de production dans les groupes vulnérables constituent des investissements en faveur de la sécurité alimentaire.
51. Voici les principales composantes de ces activités: i) travaux publics tels que routes de desserte et approvisionnement en eau communautaire, ii) travaux communautaires tels qu'ouvrages d'irrigation et de récolte de l'eau, et conservation dans les bassins versants dégradés, iii) innovations productives telles que la clôture de certaines zones pour y développer l'agroforesterie et améliorer la fertilité des sols dégradés, et iv) travaux de bonification des terres tels que barrages, barrages régulateurs et replantation des ravins.
52. Un objectif primordial consistera à réduire la dépendance à l'égard de l'aide alimentaire. Les grandes orientations sont les suivantes: prise de décisions concernant la planification et la mise en œuvre effectuée principalement par les communautés, cohérence technique de la conception et de l'exécution de l'intervention, enfin responsabilité de la gestion pour le maintien de la productivité des actifs créés.



53. D'autres mécanismes fondés sur l'autonomie et la coopération au niveau de la communauté seront mis en place, pour relier les conditions ouvrant droit à des vivres, les intrants de main-d'œuvre et les engagements de la communauté en matière de création d'actifs. Ces mécanismes seront particulièrement utiles pour la création d'actifs multiples au bénéfice des ménages en situation très difficile, y compris ceux qui ont une femme à leur tête, ainsi que des personnes âgées qui n'ont pas de soutien familial.
54. Le PAM appuiera un système permettant aux bénéficiaires de récupérer leurs bons de vivres en période de besoins accrus; cela se fera conjointement avec les partenaires, principalement pour des activités de redressement.
55. La politique de protection sociale du gouvernement prévoit des transferts à l'intention des ménages ne disposant pas de main-d'oeuvre dans les régions exposées à l'insécurité alimentaire chronique qui ne peuvent pas participer aux activités communautaires.

⇒ *Redressement: alimentation complémentaire ciblée*

56. Pour l'alimentation complémentaire ciblée, le PAM suivra l'exemple de l'UNICEF pour l'exécution du programme amélioré de sensibilisation aux initiatives de survie en faveur des enfants. L'UNICEF et les bureaux régionaux de la santé arrêteront le calendrier, choisiront les régions, organiseront l'administration, créeront des équipes mobiles et assureront un ensemble de services de vulgarisation sanitaire financés par l'UNICEF. Cette initiative comprend un dépistage nutritionnel qui permettra de repérer les enfants de moins de 5 ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes qui souffrent de malnutrition.
57. Des femmes des communautés ayant reçu une formation à la distribution des vivres diffuseront des messages éducatifs et recevront, stockeront et distribueront les produits alimentaires. Là où le dépistage nutritionnel n'est pas possible, des rations complémentaires pourraient être distribuées à des groupes particulièrement vulnérables à titre d'alimentation complémentaire générique.
58. Cette initiative est devenue opérationnelle en 2004 dans la région des nations, des nationalités et des peuples du Sud (SNNP) et sera élargie à d'autres région entre 2005 et 2007.

### **Mécanisme d'approbation des activités**

59. Le PAM signera un accord global avec le Ministère fédéral des finances et du développement économique, représentant du gouvernement, et avec le Ministère de l'agriculture et du développement rural, agent d'exécution. La mise en œuvre et les plans de travail seront revus chaque année à l'échelon fédéral par ces ministères et le PAM, sous la coordination des représentants des ministères compétents aux niveaux fédéral et régional. Les conclusions de ces examens seront communiquées au FSCB pour qu'il procède au suivi et à l'évaluation du programme global de protection sociale. Des examens régionaux préparatoires des résultats obtenus au niveau des districts pourraient aussi être réalisés en cas de besoin.
60. Conformément au manuel du gouvernement relatif à l'exécution des programmes, des plans détaillés d'opérations seront établis à l'issue de consultations fédérales et régionales avec le FSCB et les partenaires d'exécution, des accords étant signés selon que de besoin avec les autorités fédérales et régionales.



61. Chaque communauté élaborera des plans à intégrer au plan de protection sociale de district, que leurs autorités approuvent chaque année. Au niveau de la communauté, les évaluations seront effectuées chaque année et des améliorations seront apportées aux plans ultérieurs pour les districts et les régions.

### **Dispositifs institutionnels et choix des partenaires**

62. Le PAM, qui finance principalement les mécanismes de coordination dirigés par le gouvernement, est membre des organismes suivants:
- i) comité directeur de la sécurité alimentaire à l'échelon fédéral;
  - ii) groupe de travail technique chargé de la conception du programme de protection sociale;
  - iii) comité de rédaction de l'appel humanitaire conjoint;
  - iv) équipe spéciale de l'aide alimentaire, qui se compose de la DPPC, du PAM, d'ONG et de donateurs d'aide alimentaire;
  - v) groupes de travail sur la nutrition: équipe spéciale multi-institutions sur la nutrition, groupe des donateurs dans les secteurs de la santé, de la population et de la nutrition, équipe spéciale de la santé et groupe national du plan-cadre de politique nutritionnelle;
  - vi) bourse d'informations techniques sur la gestion, qui est un groupe de coordination composé de représentants de la DPPC, des ministères de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et des ressources en eau, des donateurs, d'institutions des Nations Unies et d'ONG; et
  - vii) comité technique de l'administration de la réserve de sécurité alimentaire d'urgence.
63. À l'échelon fédéral, le FSCB assurera la coordination de la composante protection sociale de l'IPSR; la DDPC sera chargée de la composante secours; une coordination est nécessaire entre ces deux institutions. Un mécanisme de liaison entre le FSCB et la DDPC sera mis en place et appuyé par le PAM pendant au moins une année. Le Ministère des finances et du développement économique et le FSCB analyseront à intervalles réguliers la mobilisation des ressources pour l'IPSR. Les activités du PAM seront coordonnées avec toutes les autres activités de redressement et de secours à base de vivres pour harmoniser leurs résultats. On évitera les chevauchements géographiques et les mêmes types de rations seront utilisés, conformément aux normes nationales.
64. Les bureaux régionaux de coordination de la sécurité alimentaire, y compris le personnel de la DPPC, se chargeront de coordonner les activités. Les bureaux régionaux administreront les fonds affectés au renforcement des capacités aux niveaux des régions, des districts et des communautés et participeront à la planification des activités et à leur intégration dans d'autres initiatives axées sur la sécurité alimentaire. Les bureaux auxiliaires du PAM participeront à la coordination à l'échelon régional en encourageant une exécution efficace, en contribuant au renforcement des capacités et en favorisant les partenariats. Des mesures seront prises pour veiller à ce que la participation des femmes aux activités VCA ne vienne pas alourdir leur charge de travail.



65. Le PAM et l'UNICEF collaboreront au programme amélioré de sensibilisation aux initiatives de survie en faveur des enfants avec le Ministère de la santé et la DPPC. Le PAM et l'UNICEF continueront d'appuyer l'unité de coordination de l'aide nutritionnelle d'urgence de la DPPC afin de veiller à la coordination des interventions nutritionnelles, avec établissement de normes concernant les rations, les modalités d'intervention et le contrôle nutritionnel.
66. Cette intervention est conforme au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, notamment en ce qui concerne la concertation sur la sécurité alimentaire, la coordination des actions humanitaires et les programmes de collaboration. Le PAM s'efforcera également de travailler conjointement avec des partenaires tels que la Banque mondiale et la FAO pour offrir des appuis complémentaires aux interventions sous forme de distribution de vivres et d'espèces et au renforcement des capacités. Dans le cadre du groupe de travail du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA, le PAM veillera au respect des complémentarités lorsqu'il placera les activités de lutte contre le VIH/SIDA au centre de l'IPSR.

### Renforcement des capacités

67. **Actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre.** Un nouveau renforcement des capacités s'impose dans les districts où certaines capacités existent déjà; un renforcement des capacités s'imposera également dans les districts où la distribution de secours pourra être nécessaire. Le PAM fournira des intrants complémentaires pour la communauté, des véhicules et du matériel pour les ministères spécialisés et une formation technique complémentaire pour les communautés et le personnel local (5 000 agents de terrain et 20 000 représentants des communautés).
68. **Alimentation complémentaire ciblée.** Le PAM collaborera avec l'UNICEF au renforcement des capacités au sein des autorités locales, à savoir i) production de matériel éducatif sur la nutrition et cartes de distribution de rations, ii) formation de fonctionnaires régionaux, de dirigeants communautaires et d'agents communautaires pour l'aide alimentaire, soit 3 000 dirigeants et 4 000 agents, et iii) matériel pour la technologie de l'information et de la communication et véhicules pour l'activité de suivi. Le PAM recherchera des fonds pour financer des spécialistes nationaux de la nutrition pour l'Unité de coordination de l'aide nutritionnelle d'urgence, des spécialistes de la nutrition sur le terrain, la formation de 500 fonctionnaires du gouvernement, le matériel pour la technologie de l'information et de la communication, le matériel et l'équipement sanitaires ainsi que des véhicules.
69. **Ciblage des ménages.** Des directives nationales pour le ciblage de l'aide alimentaire ont été élaborées par la DPPC avec des partenaires internationaux; la formation à l'application de ces directives se poursuit. Plus de 100 districts vulnérables n'ont pas encore bénéficié de la formation qui portera sur 6 500 agents de développement, dirigeants communautaires et fonctionnaires de 3 000 associations de paysans représentant 2 millions de ménages. Le PAM continuera à soutenir la formation.
70. **VIH/SIDA.** La lutte contre le VIH/SIDA occupera une place centrale dans toutes les activités. Le PAM poursuivra une campagne de sensibilisation auprès de 3 000 employés des transports et prendra des mesures en vue de rendre cette formation obligatoire pour toutes les entreprises de transport. La formation de personnel de contrepartie en ce qui concerne les activités de création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'œuvre et l'alimentation complémentaire ciblée s'articulera normalement autour du développement des capacités en matière de prévention et du VIH/SIDA et d'atténuation de ses effets au niveau des communautés.



71. **Gestion des produits alimentaires.** Le PAM forme du personnel de contrepartie dans les domaines de la logistique et de la gestion des produits alimentaires. Au cours des trois années sur lesquelles portera l'intervention, une formation à la gestion des produits alimentaires dans les entrepôts secondaires et aux points de distribution finale est prévue pour un maximum de 500 personnes. L'amélioration de la manutention des produits alimentaires aux points de distributions finale fera partie des activités régulières de suivi du PAM sur le terrain. Les fonctionnaires régionaux recevront une formation permanente en matière de contrats et de gestion logistiques pour toutes les composantes de l'IPSR.

## Dispositif logistique

72. **Prêts.** La réserve de sécurité alimentaire d'urgence de l'Éthiopie détient des stocks de céréales qui peuvent être cédés à des donateurs contre garantie de remboursement écrite. Ces stocks régulateurs permettront d'éviter les retards dans la livraison et la distribution de vivres pour les contributions en nature, les achats internationaux et les achats locaux. Il importe que les donateurs acceptent d'utiliser ce mécanisme afin d'éviter des interruptions dans la distribution.
73. **Produits alimentaires importés.** Djibouti restera le principal port d'arrivée des secours alimentaires et peut facilement recevoir 5 000 tonnes d'aide alimentaire par jour. Djibouti et l'Éthiopie ont des procédures bien établies d'admission et de dédouanement des expéditions. Port-Soudan, Berbera (Somalie) et Mombasa (Kenya) autres points d'entrée pour les importations en Éthiopie, sont rarement utilisés pour les secours alimentaires.
74. **Achats locaux.** Les achats locaux de produits destinés à l'aide alimentaire, céréales et légumineuses essentiellement, peuvent améliorer le pouvoir d'achat des agriculteurs et rétablir les mouvements de vivres entre régions excédentaires et régions déficitaires; ils permettent aussi de réduire les frais de transport, car il n'y a pas de transport par mer et moins de transport terrestre. Entre 1996 et 2003, un volume moyen annuel de 130 000 tonnes de blé, de sorgho et de maïs a été acheté localement pour des opérations humanitaires. Les achats réalisés ou annoncés dans les premiers mois de l'année contribuent davantage à stabiliser les prix et à aider les agriculteurs. Des aliments mélangés maïs-soja, par exemple, peuvent être achetés sur place.
75. **Transport intérieur, entreposage et manutention (TIEM).** Avec la capacité d'entreposage de plus de 400 000 tonnes dont dispose le gouvernement dans des endroits stratégiques, le volume des entrepôts est suffisant. Le gouvernement continuera de se charger du premier entreposage et du transport vers les points de distribution. Le PAM remboursera les dépenses du gouvernement après le transfert des produits alimentaires au titre des coûts du TIEM, dont le transport intérieur, l'entreposage, la manutention des produits alimentaires, la fumigation, le reconditionnement et la distribution. Un système de coordination est déjà en place pour permettre au PAM, aux partenaires d'exécution du gouvernement et à l'administration des réserves de sécurité alimentaire d'urgence de gérer les récépissés des produits alimentaires, des envois, des emprunts de produits et de leur remboursement.
76. En raison des ressources limitées dont dispose le gouvernement, le PAM couvre 100 pour cent des coûts de transport terrestre, d'entreposage et de manutention (TTEM) pour les produits importés et les produits achetés sur place. Les coûts TTEM sont estimés à 120 dollars par tonne, dont 48 dollars par tonne correspondent au transport terrestre entre Djibouti et les premiers entrepôts; le taux TIEM s'élève à 72 dollars par tonne. Le budget TTEM s'élève à 169 millions de dollars, montant calculé sur la base de besoins alimentaires évalués à 1,4 million de tonnes, y compris la réserve d'urgence.



## Suivi et évaluation

77. Le PAM utilisera la méthode de la gestion axée sur les résultats. Aussi bien pour les activités de secours que pour les activités de redressement, il aidera le gouvernement à mettre en œuvre son système, en collaboration avec d'autres intervenants, et notamment à créer une base de référence et un cadre logique d'activités avec intrants, extrants, résultats, indicateurs connexes et une matrice de suivi. Ce système permettra de mesurer les résultats à chaque étape, et de rendre compte des résultats à court et à plus long terme. Au niveau des communautés, il se fondera sur une méthode communautaire de planification et d'évaluation. Les résultats seront ventilés par sexe lorsque cela sera nécessaire. Le PAM disposera de personnel et de consultants spécialisés pour garantir des capacités suffisantes pour la gestion axée sur les résultats.
78. Le PAM et ses homologues suivront et évalueront l'efficacité de l'appui fourni aux opérations de secours et de redressement, en plus des rapports normalisés sur les projets. Le système de suivi et d'évaluation rendra compte au minimum des composantes ci-après<sup>8</sup>: i) vérification du ciblage effectif des personnes vulnérables de façon chronique; ii) arrivée et utilisation à point nommé des ressources connexes, iii) évaluation de l'efficacité des interventions, iv) évaluation de l'inclusion des enseignements de l'expérience dans la conception et la mise en œuvre des programmes, et v) mesure de l'impact sur les moyens de subsistance des habitants, notamment libération de la vulnérabilité chronique.
79. Le système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits (COMPAS) du PAM sera utilisé en collaboration avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour administrer la logistique de l'aide alimentaire. Des listes de contrôle normalisées pour le suivi des bureaux auxiliaires du PAM seront établies à partir du système de suivi et d'évaluation, d'autres éléments étant ajoutés en fonction des besoins du PAM. Le PAM ajoutera les indicateurs et les méthodes de suivi nécessaires pour l'établissement de rapports sur les priorités de l'organisation, comme les Engagements renforcés en faveur des femmes et la lutte contre le VIH/SIDA.
80. Le PAM contribuera à la coordination aux niveaux local, régional et fédéral et aidera les ministères compétents à réunir et à traiter les données succinctes qui serviront à évaluer l'efficacité du programme et à fournir des renseignements sur l'impact du programme de développement durable et de lutte contre la pauvreté.

## Mesures de sécurité

81. La sécurité est définie en fonction de divers degrés de risque dans les zones où le PAM est présent. Cinq régions sont entièrement ou en partie classées en phase III de sécurité de l'Organisation des Nations Unies: Afar, Gambella, Somali et Tigray, ainsi que la zone de Borena dans l'Oromiya. Le reste du pays est classé en phase I.
82. Le PAM est l'institution des Nations Unies qui a le plus grand nombre d'agents de terrain en Éthiopie. Le bureau de pays et les bureaux auxiliaires répondent aux normes minimum de sécurité applicables aux opérations selon le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité (UNSECOORD). Il est indispensable de maintenir le niveau actuel de sécurité pour le bureau de pays et les bureaux auxiliaires, notamment sur les points ci-après: i) formation permanente en matière de sécurité et de communication, ii) nombre suffisant d'agents de sécurité, iii) entretien du matériel de sécurité, iv) amélioration de la sécurité des locaux et des véhicules, v) maintien d'un système de repérage des véhicules/des missions et d'un réseau de communication rattaché au réseau

<sup>8</sup> Premier projet, Programme de protection sociale de FDRE, mai 2004.



ordinaire et au réseau électronique et fonctionnant en permanence, vi) planification des transferts /de l'évacuation du personnel, et vii) conseils juridiques.

83. L'UNSECOORD se charge du coût de base afférent à un fonctionnaire chargé de la sécurité sur le terrain et à l'administration de base. Toutes les institutions des Nations Unies doivent contribuer au fonctionnement de la salle radio commune des Nations Unies. Le PAM a envoyé un fonctionnaire chargé de la sécurité sur le terrain travaillant à plein temps au début de 2004.

### **Stratégie de retrait**

84. Le gouvernement prévoit que son programme de protection sociale assurera une plus grande sécurité alimentaire à la population ciblée dans un délai de cinq ans. Le PAM envisagera donc plusieurs stratégies de retrait en collaboration avec ses homologues et ses partenaires.
85. L'une de ces stratégies pour les programmes de sécurité alimentaire et les plans de développement au niveau des districts consistera pour le PAM à soutenir le renforcement de la sécurité alimentaire des bénéficiaires, de sorte qu'une aide alimentaire directe ne serait plus nécessaire pour certains d'entre eux. Une autre stratégie consiste à remplacer progressivement l'aide alimentaire par des aides à la protection sociale en espèces lorsque l'avantage comparatif des vivres diminue et que celui des liquidités augmente avec l'aptitude à s'en servir. Cela sera possible lorsque les plans de développement à l'échelon des districts iront de pair avec un appui budgétaire direct pour les programmes de sécurité alimentaire.
86. L'alimentation complémentaire ciblée se poursuivra et devra peut-être être élargie jusqu'à ce que les services de santé soient renforcés et que les disponibilités d'aliments des ménages soient suffisantes. Le PAM continuera de répondre aux besoins de secours d'urgence lorsqu'ils se présentent.

### **Mécanisme d'intervention d'urgence**

87. Récemment, l'Éthiopie a connu d'énormes fluctuations des besoins de secours d'urgence à la suite de périodes de sécheresse; les besoins projetés dans la présente IPSR pourraient ainsi être dépassés.
88. Les possibilités de réaffecter les ressources d'une composante de l'IPSR à une autre pourraient être limitées. En cas de sécheresse généralisée, les besoins dans les zones souffrant d'insécurité alimentaire chronique risquent de croître, mais les mesures de protection sociale devraient pouvoir être élargies pour répondre à ces besoins accrus. Une réserve d'intervention d'urgence de 165 336 tonnes est donc prévue dans cette IPSR pour couvrir pendant six mois les besoins de vivres de 1,12 million de personnes recevant des rations normales et de 1,1 million de personnes recevant des rations complémentaires. Cette composante supplémentaire représente moins de 15 pour cent du coût total de l'IPSR. La composante d'urgence serait utilisée si les plans d'urgence ou les évaluations multi-institutions réalisées sous la direction du gouvernement montraient que les besoins de secours alimentaire d'urgence i) sont supérieurs aux besoins projetés dans la composante secours de la présente IPSR, et ii) ne seraient pas couverts par des ONG ou des contributions bilatérales au gouvernement.
89. Si les besoins d'urgence dépassaient la composante d'urgence, le PAM proposerait un accroissement du budget ou une opération spéciale d'urgence, en fonction de la situation.



---

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

90. Le Conseil est invité à approuver l'IPSR Éthiopie 10362.0 en faveur de 3,8 millions de personnes pendant la période de trois ans allant du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2007, ce qui nécessitera 1,4 million de tonnes de produits alimentaires dont le coût est de 368,9 millions de dollars; le coût pour le PAM est de 780,0 millions de dollars.



## ANNEXE I

<b>VENTILATION DES COÛTS DU PROJET</b>			
	<b>Quantité (tonnes)</b>	<b>Coût moyen par tonne</b>	<b>Valeur (dollars)</b>
<b>COÛTS POUR LE PAM</b>			
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>			
Produits*			
– Céréales	1 010 250	179	180 834 750
– Légumineuses	101 022	410	41 420 250
– Huile végétale	89 111	871	77 687 974
– Sel iodé	2 811	20	337 200
– Aliments mélangés	198 460	346	68 668 544
<b>Total, produits</b>	<b>1 401 743</b>		<b>368 948 718</b>
<b>Transport extérieur</b>			<b>141 671 502</b>
<b>Transport terrestre</b>			<b>100 890 452</b>
<b>Total partiel, TIEM</b>			<b>67 795 300</b>
<b>Total, TTEM</b>			<b>168 685 752</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>			<b>14 690 930</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>			<b>693 996 902</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>			
<b>Total, coûts d'appui directs</b>			<b>35 024 152</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM**</b>			<b>729 021 054</b>

\* Il s'agit là d'un assortiment alimentaire national utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme de produits peut varier au cours du temps.

\*\* Les coûts d'appui indirects, soit 7 pour cent de 51 031 474 dollars, ne sont pas compris dans le total.



**ANNEXE II**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs internationaux	10 213 080
Personnel international des services généraux	800 640
Administrateurs nationaux	486 000
Personnel national des services généraux	5 882 400
Personnel temporaire	422 767
Heures supplémentaires	67 000
Mesures d'incitation	236 900
Consultants internationaux	510 000
Consultants nationaux	467 401
Volontaires des Nations Unies	1 279 200
Voyages officiels du personnel	2 018 900
Formation et perfectionnement du personnel	742 500
<b>Total partiel</b>	<b>23 126 788</b>
<b>Dépenses de bureau et autres coûts récurrents</b>	
Location de locaux	1 112 000
Services collectifs	166 800
Fournitures de bureau	1 295 000
Communications et services TI	1 916 886
Assurance	1 829 278
Réparation et entretien du matériel	183 200
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	1 902 200
Services des organismes des Nations Unies—part incombant au PAM dans les dépenses communes de l'ONU à Nairobi	370 200
Autres dépenses de bureau	1 107 600
<b>Total partiel</b>	<b>9 883 164</b>
<b>Équipement et autres coûts fixes</b>	
Mobilier, outils et équipement	282 400
Véhicules	1 160 000
Matériel TC/TI	571 800
<b>Total partiel</b>	<b>2 014 200</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>35 024 152</b>



RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ÉTHIOPIE 10362.0		
Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Hypothèses
<b>Objectif global</b>		
Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire de 5 millions de personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique dans un délai de cinq ans*	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion de zones d'insécurité alimentaire et de populations libérées de l'insécurité alimentaire.</li> <li>• Pourcentage de la population dans les zones d'insécurité alimentaire qui atteignent le niveau minimum de consommation de 2 100kcal/jour/personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le volume de ressources fournies par le gouvernement et les autres partenaires d'exécution garantit des interventions complémentaires.</li> <li>• Pas de grande épidémie échappant au contrôle des parties prenantes.</li> </ul>
<b>Résultat 1</b> Réduire et/ou stabiliser le taux de malnutrition aiguë parmi les bénéficiaires grâce à l'accès aux produits alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans, par sexe.</li> <li>• Taux de mortalité des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans, par sexe.</li> <li>• Proportion de personnes dont les besoins alimentaires sont satisfaits à court terme par rapport à l'ensemble des personnes souffrant d'insécurité alimentaire chronique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des interventions appropriées dans le domaine de l'eau et de la santé sont réalisées par d'autres partenaires.</li> <li>• Les vivres parviennent aux ménages et sont consommés, et non vendus.</li> <li>• La capacité de surveillance nutritionnelle est suffisante.</li> </ul>
<b>Résultat 2</b> Accroître l'aptitude des communautés et des ménages, dans les régions d'insécurité alimentaire chronique, protéger leurs moyens de subsistance et améliorer leur résistance aux chocs grâce à la création d'actifs productifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proportion des dépenses que les ménages consacrent à la nourriture.</li> <li>• Point de vue des groupes cibles sur l'élaboration de stratégies de défense positives.</li> <li>• Proportion des ménages ciblés qui appliquent des mesures connues dans le cadre de la formation du projet, par sexe des chefs de famille et par catégorie de formation.</li> <li>• Nombre et/ou pourcentage des ménages qui reçoivent des ressources du PAM et qui ont créé, entretenu et conservé des actifs, par sexe et par type d'actifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Financement de contrepartie adéquat par le biais des autres COD qui permet un renforcement des capacités satisfaisant.</li> <li>• La politique gouvernementale de restauration de l'environnement reste favorable aux investissements axés sur la remise en valeur des terres et l'accroissement de la productivité.</li> </ul>



\* L'IPSR contribue à la réalisation de l'objectif de la Coalition nationale pour la sécurité alimentaire en Éthiopie: réduction de l'insécurité alimentaire que connaissent les ménages vulnérables en garantissant la sécurité alimentaire pour 5 millions de personnes touchées par une insécurité alimentaire chronique et en améliorant sensiblement et en maintenant la sécurité alimentaire générale de 10 millions supplémentaires de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans un délai de cinq ans.

## RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ÉTHIOPIE 10362.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Hypothèses
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proportion des ménages qui appliquent des méthodes agricoles améliorées et en bénéficient, par sexe et par type de méthodes.</li> </ul>	
<p><b>Résultat 3</b></p> <p>Amélioration nutritionnelle et sanitaire des enfants, des mères et autres groupes vulnérables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans, par sexe.</li> <li>Prévalence de la malnutrition aiguë parmi les femmes – indice de masse corporelle &lt; 18,5.</li> <li>Taux de mortalité des nouveau-nés et des enfants de moins de 5 ans, par sexe.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Des interventions appropriées dans le domaine de l'eau et de la santé sont réalisées par d'autres partenaires</li> <li>Les ONG ont des ressources suffisantes pour réaliser des enquêtes.</li> </ul>
<p><b>Résultat 1.1</b></p> <p>Un nombre imprévu de bénéficiaires souffrant d'insécurité alimentaire aiguë ont reçu une aide alimentaire générale à titre gratuit ou contre des travaux communautaires/publics.</p> <p><i>(Composante secours)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de bénéficiaires recevant des rations générales, par sexe et niveau de participation aux activités VCA.</li> <li>Quantité de rations générales distribuées par produits, région, sexe, vulnérabilité et période.</li> <li>Volume des rations reçues par rapport aux prévisions; une ration de secours type se composera de 15 kg de céréales, 1,5 kg de légumineuses et 0,90 kg d'huile par personne et par mois.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les organisations bilatérales, les ONG et le gouvernement disposent de ressources suffisantes pour faire face aux besoins alimentaires du nombre imprévu de personnes souffrant d'insécurité alimentaire aiguë dont ne s'occupe pas le PAM.</li> <li>Le ciblage au niveau communautaire est approprié.</li> </ul>
<p><b>Résultat 2.1</b></p> <p>Participation des bénéficiaires ciblés à la création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre avec distribution de vivres, par exemple rendement des terres et la remise en état de l'environnement.</p> <p><i>(Redressement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de bénéficiaires participant à des activités de création d'actifs et de revenus, par type d'activité et par sexe.</li> <li>Nombre de communautés réalisant des travaux communautaires/publics conformément aux plans et à l'approche participative de planification à l'échelle locale par type d'actifs créés et/ou entretenus.</li> <li>Nombre de ménages recevant une formation, par sexe et type de formation.</li> <li>Nombre de bénéficiaires recevant une aide alimentaire pour leur participation à la création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre, par sexe, âge et type de produits alimentaires.</li> <li>Volume des distributions alimentaires, par produit, région, sexe, vulnérabilité et date.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réforme en cours de la fonction publique encourage le personnel à rester à leur poste pendant toute la durée du projet.</li> <li>Maintien d'une capacité suffisante de partenaires d'exécution pour organiser et gérer des activités efficaces VCA/création d'actifs productifs à fort coefficient de main-d'oeuvre.</li> </ul>

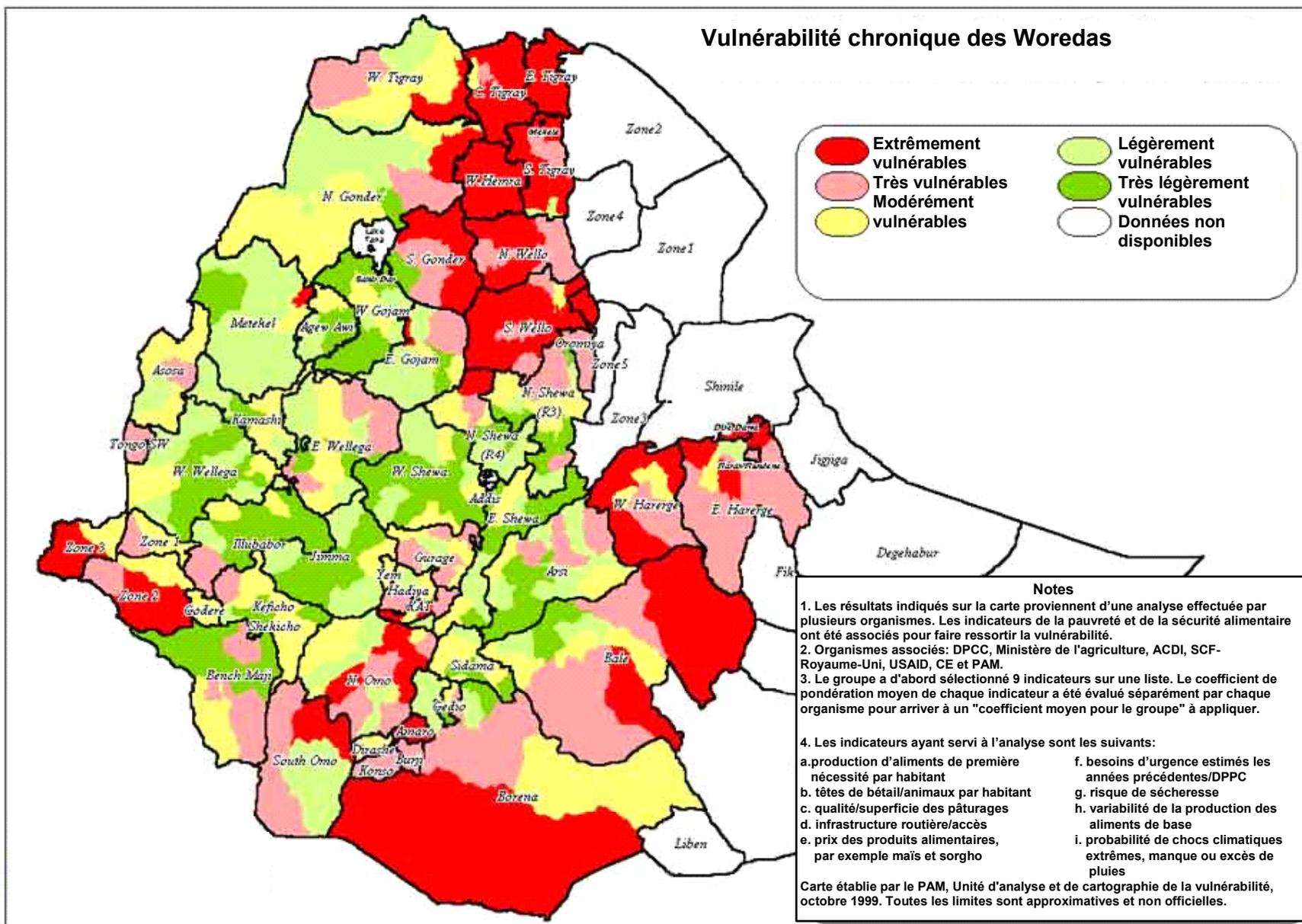


## RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE—IPSR ÉTHIOPIE 10362.0

Hiérarchie des résultats	Indicateurs objectivement vérifiables	Hypothèses
<p><b>Résultat 2.2</b></p> <p>Le passage du transfert de vivres au transfert d'espèces est intervenu dans certains <i>woredas</i> (districts administratifs), zones ou communautés.</p> <p><i>(Redressement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de <i>woredas</i>, zones ou communautés souffrant d'insécurité alimentaire qui sont passés des ressources alimentaires à des ressources monétaires.</li> <li>• Proportion des ressources en espèces par rapport aux ressources alimentaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• D'autres partenaires de développement sont prêts à offrir des ressources monétaires.</li> <li>• Les infrastructures et l'état du marché permettent l'approvisionnement des marchés locaux en produits alimentaires.</li> </ul>
<p><b>Résultat 3.1**</b></p> <p>Accroissement de la participation des populations ciblées —enfants, mères, personnes handicapées et personnes âgées— aux interventions nutritionnelles et sanitaires avec distribution de vivres.</p> <p><i>(Secours, redressement)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'enfants bénéficiant d'interventions nutritionnelles et sanitaires avec distribution de vivres.</li> <li>• Nombre de femmes enceintes et de mères allaitantes bénéficiant d'interventions nutritionnelles avec distribution de vivres.</li> <li>• Volume des livraisons d'aliments enrichis et proportion reçue par les bénéficiaires ciblés.</li> <li>• Proportion de vivres enrichis de micronutriments livrés par le biais d'interventions nutritionnelles financées par le PAM.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'UNICEF reçoit des ressources suffisantes pour ses activités de vaccination, de santé et d'assainissement de l'environnement, de distribution de savon et de suivi, et pour élargir son action de la région SNNP à d'autres régions.</li> <li>• Le Ministère de la santé continuera d'accorder une attention et des ressources suffisantes.</li> </ul>



\*\* Ce résultat constitue également une moyenne pour le résultat 1.



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## **LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT**

COMPAS	Système d'analyse, de traitement et de suivi du mouvement des produits
DPPC	Commission de prévention des catastrophes et de planification préalable
FSCB	Bureau de coordination de la sécurité alimentaire
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
ONG	organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SNNPR	Région des nations, des nationalités et des peuples du Sud
TIEM	transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNSECOORD	Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité
FAUIS	Enquête sur l'utilisation et l'impact de l'aide alimentaire
COD	Coûts opérationnels directs